



HUBLLOT

Ville de Carleton-sur-Mer

Journal Le Hublot

lehublot@carletonsurmer.com
629, boulevard Perron, Carleton, QC, G0C 1J0
www.carletonsurmer.com  carletonsurmer

Prochaine date de tombée :
2 octobre à 16 h



Prochaine séance du conseil municipal

Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville
Séance ordinaire : 2 octobre à 20 h
Bienvenue à toute la population!



Tracadigash, œuvre de Patrick Dionne et Miki Gingras
Photo : Robert Dubé, Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie

Volume 37, numéro 9, septembre 2017



CÉLÉBRATIONS DU 250^e



SAVIEZ-VOUS QUE...



Saviez-vous que l'achat d'un « char » de farine a failli ruiner la Coopérative des pêcheurs de saumons de Carleton? En effet, à la fin de l'année 1927, la coopérative achète, au prix du gros, un char de farine dans le but de le revendre à ses membres à bon prix. Un tel achat n'avait rien d'exceptionnel, car la coop le faisait régulièrement avec des produits tels le sel, la farine et le sucre. Une fois l'achat conclu, le prix de la farine a chuté. Si bien que la coop a été obligée de vendre la farine en dessous du prix d'achat; ce qui a entraîné un déficit difficile à combler pour une coop sans trop de moyens financiers.

En réunion, les administrateurs de la coop ont évalué toutes les solutions possibles pour s'en sortir et ont dû se résoudre à solliciter un prêt à la Caisse populaire de Maria. Pour éviter que le prêt soit discuté à la commission de crédit et soit peut-être refusé, le gérant de la caisse, Clovis Bernard, lui-même ancien pêcheur de saumons, a proposé que le président de la coop, Louis Allard, les administrateurs et le secrétaire-gérant, Eugène Morin, engagent leurs biens personnels comme garantie pour obtenir le prêt. Et c'est ainsi que le 10 décembre 1927, la coop a obtenu le prêt de 6000 \$ pour éponger la dette. Cet élan d'entraide et de solidarité, doublé d'un profond sens de l'honneur, a permis de sauver la coopérative fondée en septembre 1923 et qui allait par la suite connaître des années de belle prospérité.

Paul Lemieux, historien
Comité Histoire, Art et Patrimoine



Un 1^{er} legs dévoilé

Le 250^e de Carleton-sur-Mer, en collaboration avec les Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie, a dévoilé le 18 août dernier l'œuvre permanente Tracadigash, créée sur mesure par les artistes Patrick Dionne et Miki Gingras.

Le cœur du projet artistique repose sur la participation des citoyennes et citoyens de Carleton-sur-Mer qui ont transmis oralement aux artistes des histoires et anecdotes permettant une reconstruction de l'identité de notre communauté. La collecte de ces histoires a inspiré une immense murale sous la forme d'un photomontage, composé d'images anciennes et actuelles.

Passez à la plage municipale (mur ouest du Jean Coutu) pour explorer cette murale géante illustrant nos racines et notre patrimoine!

Catherine Miousse, coordonnatrice du 250^e de Carleton-sur-Mer et du projet des legs



ÉLECTION MUNICIPALE : 5 NOVEMBRE 2017

Le 5 novembre, les citoyens éliront un nouveau conseil municipal

Le 5 novembre prochain, vous êtes invités à exercer vos droits démocratiques lors de l'élection générale à la Ville de Carleton-sur-Mer. Vous aurez à choisir vos représentants élus au conseil municipal des quatre prochaines années, soit des candidats au poste de maire et aux postes de conseillers de votre Ville, femme ou homme. Nous vous invitons à y participer en grand nombre.

Preuve d'identité pour voter

Pour exercer votre droit de vote, vous devez obligatoirement présenter à la scrutatrice ou au scrutateur l'un des documents suivants :

- Carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- Permis de conduire;
- Passeport canadien;
- Certificat de statut d'Indien;
- Carte d'identité des Forces canadiennes.

Conditions pour être inscrit sur la liste électorale

- Majorité atteinte le 5 novembre 2017;
- En date du 1^{er} septembre 2017 :
 - Être une personne physique de citoyenneté canadienne. Les personnes morales n'ont pas le droit de vote;
 - Ne pas être dans un des cas d'incapacité prévus par la loi;
- Remplir une des conditions suivantes :
 - Être domicilié sur le territoire de la Ville et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
 - Être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise;

- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la Ville, à la condition d'avoir été désigné à cette fin au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants qui sont des personnes habiles à voter de la ville au plus tard le 1^{er} octobre 2017. Ne peut être désigné, le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné, le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

Un électeur ne peut être inscrit qu'une seule fois et à un seul titre sur la liste électorale. Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la valeur foncière la plus élevée.

Mises en candidature

La période de mise en candidature débutera le 22 septembre 2017 pour se terminer le 6 octobre 2017 à 16 h 30, à l'hôtel de ville.

La présentation des candidats élus sans opposition sera faite le 6 octobre 2017 à 16 h 30.

Qui peut voter?

Toute personne inscrite sur la liste électorale de la Ville. Il est de la responsabilité de l'électeur de s'assurer de son inscription. Vous pourrez vérifier votre inscription sur cette liste en téléphonant le 418-364-7073 poste 232 à compter du 9 octobre 2017, date à laquelle la liste électorale sera disponible.

Prendre note que les données de la liste électorale proviennent de la liste électorale permanente préparée par le

Directeur général des élections du Québec et que ces données sont prises à même les données de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Si votre dossier n'est pas à jour à la RAMQ, il se pourrait que vous ne soyez pas inscrit sur la liste électorale de la Ville de Carleton-sur-Mer.

Si votre nom n'apparaît pas sur cette liste, vous devrez vous présenter à la commission de révision pour procéder à votre inscription.

Révision de la liste électorale

La commission de révision de la liste électorale de la Ville siégera à l'hôtel de ville.

Pour connaître les dates et heures d'ouverture de la commission de révision, consultez les journaux locaux et le site Internet de la Ville vers la mi-octobre.

Vous pourrez présenter à cette commission des demandes d'inscription, de correction ou de radiation. Toutes ces demandes peuvent être faites par un parent, par le conjoint de l'électeur ou par une personne qui cohabite avec lui. Dans le cas d'une radiation, la demande peut également être faite par un électeur inscrit sur la liste électorale de la même section de vote que lui.

Vote par anticipation

Le vote par anticipation se déroulera le 29 octobre 2017 de 12 h à 20 h, à la salle Charles-Dugan, au 47, rue Comeau.

Vote itinérant

Le vote itinérant sera fait par un responsable nommé qui se déplacera afin de faire voter les personnes hébergées dans une installation enregistrée auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux qui en auront fait la demande.

Danick Boulay, président d'élection



Ville de Carleton-sur-Mer

Scrutin du 5 novembre 2017

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux électeurs de la Ville de Carleton-sur-Mer par Danick Boulay, président d'élection, que :

Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- poste de maire
- postes de conseillers aux sièges numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

- Du 22 septembre 2017 au 6 octobre 2017; du lundi au vendredi de 9 h et 12 h et de 13 h et 16 h.
- À NOTER, le vendredi 6 octobre 2017, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

- un scrutin sera tenu le 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h;
- un vote par anticipation sera tenu le 29 octobre 2017 de 12 h à 20 h.

J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection, M. André Allard, et comme adjointe pour recevoir les déclarations de candidature, Mme Marie-Andrée Henry.

Vous pouvez me joindre ou joindre l'adjointe désignée à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Bureau du président d'élection

Hôtel de Ville de Carleton-sur-Mer

629, boulevard Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0

Téléphone : (418) 364-7073, poste 232

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 5 septembre 2017

Danick Boulay, président d'élection

Travaux en cours



Le projet des legs de notre 250^e anniversaire vise à offrir aux citoyennes et citoyens des lieux de rassemblement chargés d'histoire et de commémorations.

Plusieurs travaux auront lieu dans les prochains mois sur les sites de la halte routière et de la plage municipale de Carleton-sur-Mer. Nous vous demandons de respecter les périmètres des chantiers pour votre sécurité.

Les dates d'inauguration seront précisées selon l'avancement des travaux. L'équipe du 250^e est emballée à l'idée d'inaugurer ces espaces citoyens cet automne en votre compagnie!

Catherine Miousse, coordonnatrice du 250^e de Carleton-sur-Mer et du projet des legs

Urbanisme

Restriction de tir à partir des chemins publics et près des résidences

En préparant votre saison de chasse, souvenez-vous qu'il est interdit de tirer à partir d'un chemin public, incluant la largeur de 10 m de chaque côté extérieur de l'accotement. Il est également interdit de tirer vers ou en travers d'une route publique.

Cette restriction s'applique aux armes à feu, aux arcs et aux arbalètes. De plus, le tir à la carabine et au fusil est prohibé à moins de 300 m d'une résidence ou d'un autre bâtiment. Dans le cas de l'arc, l'arbalète ou les fusils à air comprimé, la distance minimale est de 150 m.

Respectez la propriété privée
et demeurez vigilant!

Les règles de chasse sportive au Québec sont expliquées à l'adresse internet suivante : <https://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-chasse/regles-generales/tir-chemin-public.asp>

Bonne saison de chasse en toute sécurité!

Samuel Landry
Responsable de l'urbanisme



Demande de dérogation

Il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer le lundi 2 octobre 2017, 20 h, à la salle Lavoie -St-Laurent située au 629, boulevard Perron à Carleton. Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante :

L'immeuble se situe au 16, rue Bernier, sur le lot 5 058 594 du cadastre du Québec. La demande consiste à accepter un lotissement qui créerait un emplacement dont la largeur serait de 7,19 m, alors que le règlement de lotissement prévoit une largeur minimale de 15 m.

Au cours de cette séance du conseil, un point à l'ordre du jour sera spécifiquement réservé à l'étude de cette demande de dérogation mineure.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 6 septembre 2017.

Danick Boulay
Directeur général et greffier

(Parution et publication Journal Le Hublot, le 8 septembre 2017)



Nouvelle voie de circulation dans le secteur scolaire

La Ville de Carleton-sur-Mer caressait ce projet depuis un certain temps. C'est maintenant chose faite! Le projet de la rue Bernier est maintenant concrétisé! On peut dorénavant circuler en toute sécurité en voiture, en vélo et à pied entre la rue Comeau et la rue de la Fabrique en passant par la rue Bernier. Des places de stationnement temporaires sont prévues devant l'école Bourg. Par l'entremise de sa politique Ville étudiante, la Ville de Carleton-sur-Mer est particulièrement fière de fournir un trajet sécuritaire aux élèves du secteur et à ceux qui fréquentent le Centre d'études collégiales de Carleton-sur-Mer. Évidemment, toute la population peut emprunter cette nouvelle voie de circulation qui relie un grand secteur de notre localité. Il est maintenant possible de circuler en toute sécurité de la rue F.-Leblanc à la rue de la Fabrique, et ce, sans jamais circuler sur la route 132!

Pascal Alain, directeur loisir, culture et tourisme

Les élèves du campus collégial s'impliquent

Les membres de la chambre de commerce Baie-des-Chaleurs peuvent compter sur le

support des élèves du campus collégial à Carleton-sur-Mer pour soumettre leurs candidatures au gala Reconnaissance de la Chambre de commerce. Sous la supervision de l'enseignant Francis Caron, les élèves du cours Management du programme Techniques de comptabilité et gestion sont disponibles. Ils peuvent aider lors de la préparation du cahier de candidature. Le gala s'adresse aux membres de la Chambre de commerce et célèbre le sens de l'innovation, l'investissement dans un secteur d'activité, le rayonnement et la qualité du service.

Information :
ccbdc.ca | gala@ccbdc.ca | 418 534-0050

Cours offerts aux 50 ans et plus

- Gym cerveau
- Informatique
- Conversation anglaise

Début des cours : semaine du 11 septembre.

Coût : 10 \$/an, sur présentation de certificat de naissance pour les nouveaux participants.

Inscription : 418 364-7510 p. 7600

~~~

## Recherche de local pour préparer la Guignolée

Le club Lions et les Chevaliers de Colomb cherchent un local pour entreposer des denrées non périssables récoltées pendant la Guignolée. Vous avez un local, un entrepôt ou un garage disponible du 15 novembre au 22 décembre? Communiquez avec Yvon Arsenault au 418 364-7548.

## Dames fermières

**13 septembre à 19 h** à la sacristie de l'église de Carleton-sur-Mer : réunion mensuelle du groupe d'artisanes. Bienvenue à toutes!

## Filles d'Isabelle

**12 septembre à 17 h 30**, à l'OTJ : souper de début de saison, suivi de la réunion. Coût : 5 \$

## Club des 50 ans et plus

**Les mercredis à 19 h** : bingo à l'OTJ

**10 septembre dès 10 h** : Journée porte ouverte. Entrée à 10 cents. Hot dog à 10 cents. Musique en après-midi. Tables de vente disponibles.

Information : Régent 418 364-6200

## Comité de déneigement de la route de Saint-Louis

La campagne de financement pour le déneigement de la route de Saint-Louis (km 1,9 à 11) est en cours jusqu'au 11 septembre prochain. Voici 2 moyens d'y participer :

**12 septembre à 13 h 30**, à l'OTJ : Rencontre annuelle d'automne

**26 septembre dès 17 h**, sur la montagne : Concert bénéfice d'Olivier Bélisle

Infos : 418 364-1355 | Facebook : Info Saint-Louis | st.louis.hiver@gmail.com

## Assemblée générale de l'Écomusée Tracadièche

Les personnes intéressées par la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine sont cordialement invitées à l'assemblée générale annuelle de l'Écomusée Tracadièche qui se tiendra le mercredi **27 septembre, à 19 h**, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer. Outre le dépôt des rapports d'activités et des finances, il y aura présentation du plan d'action et élection au conseil d'administration de l'organisme. Invitation à tous et à toutes.



Coin rue de la Fabrique et rue Bernier



## Aréna

Le centre Léopold-Leclerc est en activité jusqu'à la fin mars.

### Tarifs de location de glace

- Du dimanche au samedi entre 10 h et 22 h, du 21 août au 16 septembre : 149,16 \$/h + taxes
- Les samedis et dimanches entre 8 h 30 et 22 h, du 17 septembre au 25 mars : 114,73 \$/h + taxes
- Du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h, du 18 septembre au 23 mars : 68,88 \$/h + taxes

### Service de location en ligne

Les réservations de glace en ligne sont possibles entre 2 et 30 jours à l'avance.

Pour voir les plages de location disponibles, consultez le calendrier en ligne. La procédure est expliquée sur la page d'accueil du site de réservation.

Rendez-vous sur le site de la Ville pour accéder au site de réservation en ligne.

### Horaire régulier du patinage libre 2017-2018

Dès le 6 septembre :

Mardi : 13 h 30 à 14 h 30. Entrée gratuite.

Vendredi : 19 h à 19 h 50. Pour tous.

Dimanche : 9 h 30 à 10 h 20. Débutants.

Coût : 1 \$ par personne de 6 ans et plus.

## Piscine Bruce-Richie

### Session du 16 sept. au 22 oct.

Inscription les 11 et 12 septembre de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30 à la piscine Bruce-Ritchie. Le paiement du cours est payable à l'inscription.

### Natation de compétition

Le club de natation Les saumoneaux offre une période d'essai gratuite aux nageurs novices durant les semaines du 11 et du 18 septembre.

L'horaire est au choix des nageurs, entre 17 h et 19 h, du lundi au vendredi sauf le mardi. Par la suite, le coût dépend du nombre d'heures d'entraînement par semaine et de l'âge du nageur. Il suffit d'aimer l'eau et de pouvoir nager quelques longueurs de piscine.

Information : [saumoneaux@hotmail.com](mailto:saumoneaux@hotmail.com)

Facebook : Les Saumoneaux de New Richmond

## Réseau de sentiers Carleton-sur-Mer-Maria



### Sentiers de randonnée accessibles

L'ensemble du réseau de sentiers pédestres est désormais ouvert au public. Toutefois, le sentier *Les Pionniers* ainsi qu'une partie du sentier *Le Valentin* demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre.

### Sécurité dans les sentiers

Pour favoriser la sécurité des usagers, les chiens, les véhicules tout terrain et les motocross ne sont pas autorisés à circuler dans les sentiers. Ces règles permettent de prévenir les accidents, en plus de limiter les dommages. De plus, les propriétaires de lots ont consenti des droits de passage pour la pratique d'activités non motorisées seulement.

### Sentiers de vélo en construction



Une deuxième vague d'aménagement de sentiers de vélo de montagne se déroule en septembre. Le réseau n'est pas encore ouvert aux vélos. En plus d'être dangereuse, la présence de vélos nuit à l'avancement des travaux. Patience! La Corporation vous prépare une surprise en fin de saison...

Information : 418 364-2256

Vincent Landry, directeur général

## Bibliothèque



### Heure d'ouverture

Lundi : 8 h à 16 h 30

Mardi : 8 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h

Mercredi : 8 h à 16 h 30

Jeudi : 8 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 15 h

Samedi : 13 h 30 à 15 h

Accès Internet en tout temps sur les heures d'ouverture, service d'impression offert.

### Club de lecture

**12 septembre à 19 h** : première rencontre du Club de lecture à la bibliothèque. Venez rencontrer une grande lectrice et libraire passionnée, Mélanie Langlois, propriétaire de Liber. Bienvenue à tous!

### Heure du conte

**Tous les premiers mardis du mois** (5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre). Activité gratuite pour toute la famille, animée par Gilbert Bélanger.

### Atelier d'initiation aux tablettes numériques (type Android)

**16 septembre, à 10 h** : atelier animé par Anie Cayouette à la bibliothèque. 10 \$/personne. Inscription au 418-364-7103.

### Atelier sur la conservation des semences

**20 septembre à 19 h** : atelier gratuit sur la conservation des graines de plantes potagères et la fermeture du jardin. Animatrice : Dominique Landry, jardinière-coordonnatrice pour BDCAS. Information : [dominique\\_landry@outlook.com](mailto:dominique_landry@outlook.com)

### Conférence sur le Moyen-Orient

**4 octobre à 19 h**, au foyer Hydro-Québec du Quai des arts. Conférence présentée par Marie-Thérèse Landry. Retour sur une mission culturelle dans le berceau de la civilisation 2 \$/personne. Pour tous.

## Yoga

Instructrice : Céline Chamard

Les lundis à partir du 18 septembre à la salle Charles-Dugas. Relâche les 16 octobre, 13 et 20 novembre. Consultez le site web de la Ville pour avoir plus d'information.

### Inscription en ligne

#### Viniyoga

8 h 30 Initiation

10 h Débutant à intermédiaire

11 h 15 Yoga sagesse, avec accessoires et chaise, s'adresse à ceux qui ont les genoux ou les hanches fragiles.

Coût : 130 \$ / 10 séances de 60-70 min.

#### Atelier de gratitude

13 h 30 à 15 h

Coût : 250 \$ / 10 séances

#### Méditation

15 h Médiation en groupe

Coût : 100 \$ / 10 séances de 45 min.



# CÉLÉBRATIONS

## Portez fièrement les couleurs du 250<sup>e</sup>!

Articles de 5 \$ à 25 \$

Nouvelle collection *Carleton Brand* en quantité limitée, à l'image des emballages de saumon au début du XX<sup>e</sup> siècle.

2 points de vente :

- Camping : jusqu'au 24 septembre
- Réception de l'hôtel de ville : jusqu'au 21 décembre



RAID INTERNATIONAL GASPESIE - 7 AU 10 SEPTEMBRE 2017



## VENEZ ENCOURAGER LES ATHLÈTES

### JEUDI 7 SEPTEMBRE

PROLOGUE JEUNESSE DESJARDINS

**13 h :** départ et  
**14 h 45 :** arrivée  
*Cour arrière de l'école Antoine-Bernard*

**13 h 30 :** plage municipale

### SAMEDI 9 SEPTEMBRE

PARC NATIONAL DE LA GASPESIE

**11 h 30 :** belvédère de la chute Sainte-Anne

**12 h :** arrivée au Centre de découverte et de services

### DIMANCHE 10 SEPT.

**5 h et 6 h 30 :** départs  
*Hippodrome de Nouvelle*

**6 h 30 :** banc de St-Omer  
*Stationnement à l'église*

**10 h 00 :** Quai de Carleton

*Prenez exemple sur les athlètes et joignez-vous à nous à pied ou à vélo!*

### DIMANCHE 10 SEPT.

**10 h 30 :** Quai des arts

**10 h 45 à 17 h 30 :**  
Grande finale à la pointe Tracadigash (phare)

Stationnement au Camping municipal

WWW.RAIDINTERNATIONALGASPESIE.COM

#RAIDGASPESIE



## La finale régionale Scott FireFit Un franc succès!

- Des centaines de spectateurs sur place
- Une soixantaine de bénévoles à l'œuvre
- Une année de préparation par le comité
- Une cinquantaine de pompiers en compétition



Les compétiteurs venaient de l'Alberta, du centre du Québec, des Maritimes, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. De gros noms du circuit étaient présents. La participation des bénévoles a permis de bonifier nos standards de présentation. Nous sommes fiers d'avoir pu offrir une compétition à la hauteur de notre réputation lorsqu'il est question de recevoir les gens.

Pierre Beaulé, directeur des services incendie

Photo : Magali Deslauriers

## 7-8-9-10 septembre

### Raid International Gaspésie

Du 7 au 10 septembre, plus de 170 athlètes parcourront le territoire gaspésien dans une course extrême et multidisciplinaire. Les endroits accessibles au public pour encourager les participants sont présentés sur la page précédente!

Information :  
raidinternationalgaspesie.com

## 22 septembre

### LIEUX-DITS | Installations toponymiques



Pour souligner les festivités du 250<sup>e</sup> anniversaire, le centre d'artistes Vaste et Vague a invité Marie-Claude De Souza à créer des œuvres toponymiques en guise de legs à la municipalité.

## 29 septembre

### ILONA | Photographie



Réflexion directe sur la marine marchande, *ILONA* nous amène à nous questionner sur les conséquences des systèmes mis en place.

## 29 septembre

### DIALOGUES ÉPHÉMÈRES | Projet participatif



## 6-7-8 octobre

### Les outils de mon père / My father's tools



Dans son atelier de Gesgapegiag, Stephan Jerome poursuit la fabrication de paniers traditionnels micmacs. Ce savoir-faire ancestral ainsi que les outils traditionnels utilisés seront mis en exposition au centre d'artistes Vaste et Vague lors du festival La Virée.

## À venir en octobre

- Lancement de la saison automnale
- Inauguration du parc de la halte routière
- Vernissage de l'œuvre textile *Prise dans vos filets, souvenir d'un 250<sup>e</sup> festif et rassembleur* | Julie Zaolie Tessier
- Cartes postales d'une histoire en partance | Collectif des membres | Centre d'artistes Vaste et Vague

### 1<sup>er</sup> octobre | Rallye-recherche *Souviens-toi*

D'ici le 1<sup>er</sup> octobre, il est encore temps de participer au Rallye-recherche! L'activité vise à découvrir l'histoire de Carleton-sur-Mer de façon ludique. Les fonds amassés serviront au projet de réfection de l'église de Carleton.

Info : Nicole Thériault, 418 364-7186

## Concours floral du 250<sup>e</sup>

Félicitation aux gagnants et à tous les participants du concours !

Jacques Lepage, 1<sup>er</sup> prix du jury



Chantale Audet, 2<sup>e</sup> prix du jury



Diane Lamy, prix de participation volet résidentiel



Garage Jean-Yves Otis, prix de participation volet commercial





## Un week-end vivifiant

Le festival La Virée vous offre une programmation en patrimoine vivant qui résonnera auprès de tous les publics.

- le plus important marché public en Gaspésie réunissant près de 60 producteurs et artisans;
- une scène extérieure;
- des ateliers;
- une tente des vieux métiers;
- une exposition axée sur la tradition micmaque;
- des ateliers d'initiation au cirque pour les enfants avec l'école de cirque Satourne de Rimouski;
- des 5 à 7 soupers-spectacles.



### Vendredi 6 octobre

- 16 h 30 Vernissage de l'exposition de Stephan Jerome, au Centre d'artistes Vaste et Vague
- 17 h 30 Jérôme Cyr et Pierre-André Bujold, au foyer Hydro-Québec du Quai des arts
- 20 h Veillée de danse traditionnelle avec Les Langues Fourchues, au Centre des congrès de la Gaspésie
- 23 h Nicolas Pellerin et Les Grands Hurlleurs, au Naufrageur



### Samedi 7 octobre

- 14 h Galant, tu perds ton temps, au studio Hydro-Québec du Quai des arts
- 20 h SOLO avec Le Vent du Nord et De temps Antan, au studio Hydro-Québec du Quai des arts



- 22 h 30 Les langues Fourchues, au Naufrageur

### Dimanche 8 octobre

- 14 h Rencontre folklorique au Studio Hydro-Québec du Quai des arts
- 19 h Petite-Rochelle et Patrick Dubois, au studio Hydro-Québec du Quai des arts

Informations et réservation : 418 364-6822  
festivallaviree.com

## Spectacles

Billetterie : 418-364-6822 p. 351  
maximum90.ca  
BONS BAISERS DE FRANCE



Dimanche 24 septembre à 14 h  
au studio Hydro-Québec du  
Quai des arts



Concert des Jeunesses musicales du Canada avec Philip Chiu, piano; Cameron Crozman, violoncelle, et Hugo Lee, hautbois.



### PETITE-ROCHELLE

Mercredi 11 et jeudi 12 octobre



Une production du théâtre la Petite-Marée.  
En représentations scolaires pour les écoles primaires de Carleton-sur-Mer et les écoles secondaires de Carleton-sur-Mer, New Richmond et Matapédia.



## cinétoile

cinetoile.info

Une expérience à titre de projectionniste vous intéresse? Vous voulez vous joindre à une équipe dynamique de bénévoles? Une formation est offerte. Information : cinetoile@globetrotter.net 418 364 6822 p. 370

### Vendredi 15 septembre, à 20 h

C'EST LE CŒUR QUI MEURT EN DERNIER d'Alexis Durand-Braut (Québec 2017)

Avec Gabriel Sabourin, Denise Filiatrault, Sophie Lorain.



### Vendredi 29 septembre, à 20 h :

PARIS PIEDS NUS de Dominique Abel et Fiona Gordon (France-Belgique, 2016)

Avec Fiona Gordon, Dominique Abel, Emmanuelle Riva, Pierre Richard.

Entrée générale : 9 \$  
Ciné-carte : 28 \$ (4 films)  
Étudiants et enfants : 5 \$

